



# FICHE D'ADHÉSION AU SERVICE JEUNESSE

Septembre 2021 – août 2022

Cette adhésion permet aux jeunes joinvillais de participer aux activités et aux projets organisés par le service jeunesse. Le montant de l'adhésion est de 5 €. Ce montant sera facturé directement via le « portail famille ».

Fiche à envoyer par mail : [smj@joinvillelepont.fr](mailto:smj@joinvillelepont.fr) ou à déposer à l'accueil de la Mairie (23 avenue de Paris) ou au PIJ (27 rue Galliéni).

Nom :  Prénom :

Date de naissance :  Sexe :  Féminin  Masculin

Adresse :

Collégien :  Lycéen :  Autre :

Établissement scolaire : Collège Jean Charcot  Collège Jules Ferry  Autre :

Courriel (facultatif) :

N° de téléphone (facultatif) :

## Parent (ou tuteur)

Nom :  Prénom :

Père  Mère  Tuteur

Adresse (si différente de l'adhérent) :

N° de téléphone portable :

Courriel :

## Autre personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :  Prénom :

N° de téléphone :  Lien de parenté :

## Autorisations

J'autorise la Mairie de Joinville-le-Pont à utiliser les photos et les vidéos de mon enfant prises durant les activités sur tous les supports de communication utilisés par la ville (magazine municipal en version papier et dématérialisée, site et réseaux sociaux officiels).

Je souhaite recevoir par mail les informations et les actualités du service jeunesse.

✓ Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à :

Date :

**Signature du jeune**

« Lu et approuvé »

**Signature des parents**

« Lu et approuvé »

*La Mairie de Joinville-le-Pont collecte ces informations pour la gestion et le suivi administratif de l'inscription de votre enfant au service jeunesse et sa participation aux activités proposées, pour la bonne organisation de celles-ci et la sécurité de votre enfant durant ces activités. Pour rappel, vous disposez notamment d'un droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de demander leur effacement et de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse email suivante : [dpd@joinvillelepont.fr](mailto:dpd@joinvillelepont.fr) ; ou par voie postale : Hôtel de ville, Service juridique, Délégué à la protection des données, 23 rue de Paris 94340 Joinville le Pont, en joignant la copie de votre pièce d'identité. Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur le lien suivant <https://www.joinville-le-pont.fr/politique-de-gestion-des-donnees/>*